

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d’Aix

Par arrêté n°25/536/CM, Madame la Présidente de la Métropole a ordonné l’ouverture et l’organisation de l’enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d’Aix de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

L'enquête publique se déroulera du **mardi 16 septembre 2025 à 09H00 au jeudi 2 octobre 2025 à 12h00**, soit pendant 17 jours consécutifs.

A cet effet, une commission d’enquête a été désignée par décision n°E25000075/13 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Marseille en date du 31 juillet 2025, avec pour président : Monsieur Daniel MAROGER – Ingénieur en chef territorial – Retraité, pour membres titulaires : Monsieur André FRANÇOIS – Ingénieur télécommunication – Retraité, Monsieur Francis ILLE - Ingénieur – Retraité, et pour membre suppléant : Monsieur Bernard DUMARTIN – Directeur Aménagement NEOLIA – Retraité.

Le maître d’ouvrage et l’autorité compétente sont la Métropole Aix-Marseille-Provence dont le siège est situé à l’adresse : Le Pharo, 58 boulevard Livon, 13007 MARSEILLE (adresse postale : BP 48014 – 13567 MARSEILLE CEDEX 02) - représentée par sa Présidente, Madame Martine Vassal.
Le siège de l’enquête publique est situé au Quatuor – Bâtiment B – Route de Galice – 13090 AIX-EN-PROVENCE.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique selon les modalités suivantes :

- **Consultation du dossier sous format numérique :**
 - A l’adresse internet suivante : <https://www.registre-numerique.fr/ep-modification1-plui-paysdaix>
 - Sur un poste informatique de consultation en accès libre par le public, localisé au siège de l’enquête publique aux horaires mentionnés dans le tableau ci-dessous ;
- **Consultation du dossier sous format papier :** Le dossier papier d’enquête publique pourra être consulté pendant toute la durée d’enquête publique au siège de l’enquête publique ainsi que dans les autres lieux d’enquête publique aux jours et horaires d’ouverture de ces lieux définis dans le tableau ci-dessous, hors fermetures exceptionnelles.

Le projet de modification n°1 du PLUi du Pays d’Aix a fait l’objet d’un examen au cas par cas réalisé par la Métropole Aix-Marseille-Provence en tant que personne publique responsable au titre de l’article R.104-33 du Code de l’Urbanisme. A l’issue de cet examen, la Métropole a conclu que le projet n’était pas susceptible d’avoir des incidences notables sur l’environnement. Par conséquent, la réalisation d’une évaluation environnementale n’est pas apparue nécessaire.
Aussi, conformément à l’article R.104-33 du Code de l’Urbanisme, la Métropole Aix-Marseille-Provence a saisi le 4 avril 2025 la Mission Régionale d’Autorité environnementale (MRAe) pour avis conforme de sa décision de ne pas soumettre le projet de modification n°1 du PLUi du Pays d’Aix à évaluation environnementale.

Le public pourra formuler ses observations et propositions :

- Par voie électronique, depuis le premier jour de l’enquête soit le mardi 16 septembre 2025 à 09H00 et jusqu’au dernier jour de l’enquête, soit le jeudi 2 octobre 2025 à 12h00 :
 - Sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l’enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/ep-modification1-plui-paysdaix>
 - Par courrier électronique à l’adresse de messagerie suivante : ep-modification1-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr
 - Sur les registres d’enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés avant l’ouverture d’enquête par l’un membre titulaire de la commission d’enquête – Ces registres seront disponibles dans tous les lieux d’enquête publique pendant toute la durée de l’enquête, aux horaires et lieux d’ouverture de ces lieux, hors fermeture exceptionnelle.
- Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l’enquête publique (le cachet de la poste faisant foi) à : Monsieur Daniel MAROGER - Président de la commission d’enquête – Modification n°1 du PLUi du Pays d’Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence – Direction Urbanisme – Service Urbanisme Secteur Nord - BP 48014 – 13567 MARSEILLE CEDEX 02.
- Lors des permanences de la commission d’enquête mentionnées dans le tableau ci-après.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, par voie électronique, consignées dans les registres papier sur les lieux d’enquête, ou reçues par la commission d’enquête lors de ses permanences, seront versées et consultables sur le registre dématérialisé à l’adresse : <https://www.registre-numerique.fr/ep-modification1-plui-paysdaix>

Lieux d’accès à l’enquête publique et permanences :

Sont indiqués dans le tableau ci-après les lieux dans lesquels, pendant la durée de l’enquête, le public pourra consulter le dossier d’enquête version papier et/ou numérique, et consigner des observations et propositions sur les registres papier et/ou numérique, ainsi que les dates des permanences de membres de la commission d’enquête :

Communes	Adresses	Jours et heures d’accès au dossier, et au registre d'enquête	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête	Communes	Adresses	Jours et heures d’accès au dossier, et au registre d'enquête	Dates et horaires des permanences de la commission d'enquête
SIÈGE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE	Le Quatuor - Bâtiment B Route de Galice 13100 Aix-en-Provence	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier et numérique Registre papier et numérique	Mardi 16 septembre 2025 de 09h00 à 12h00 Mardi 23 septembre 2025 de 09h00 à 12h00	PERTUIS	Service Urbanisme 195 Impasse Jules Seguin 84120 PERTUIS	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier Registre papier	Lundi 22 septembre 2025 de 09h00 à 12h00 Jeudi 2 octobre 2025 de 09h00 à 12h00
AIX-EN-PROVENCE	Salle d'enquête publique 12 Rue Pierre et Marie Curie 13100 AIX-EN-PROVENCE	Cf. tableau n°2	Mardi 16 septembre 2025 de 14h00 à 17h00 Mardi 23 septembre 2025 de 14h00 à 17h00	SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	Mairie Place du Commandant Jean Santini 13115 SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE	Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier Registre papier	Jeudi 18 septembre 2025 de 9h00 à 12h00 Mercredi 1 ^{er} octobre 2025 de 14h00 à 17h00
GARDANNE	Service Urbanisme Bâtiment Saint-Roch 1 Avenue de Nice 13120 GARDANNE	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier Registre papier	Vendredi 19 septembre 2025 de 09h00 à 12h00 Mercredi 24 septembre 2025 de 09h00 à 12h00	TRETS	Mairie Place du 14 juillet 13530 TRETS	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier Registre papier	Jeudi 25 septembre 2025 de 14h00 à 17h00 Mardi 30 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
LAMBESC	Mairie Annexe de Lambesc Service Urbanisme 8 Boulevard de la République 13410 LAMBESC	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier Registre papier	Mardi 23 septembre 2025 de 09h00 à 12h00 Jeudi 25 septembre 2025 de 09h00 à 12h00	VITROLLES	Bâtiment l'Azuréen Arcade des Cîteaux 1er étage 13127 VITROLLES	Cf. tableau n°2	Lundi 22 septembre 2025 de 14h00 à 17h00 Jeudi 25 septembre de 14h00 à 17h00

Lieux d’accès à l’enquête publique et permanences (suite) :

Sont indiqués dans le tableau ci-après les lieux dans lesquels, pendant la durée de l’enquête, le public pourra consulter le dossier d’enquête version papier, et consigner des observations et propositions sur les registres papier :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix

Communes	Adresses	Jours et heures d'accès au dossier et au registre d'enquête	Communes	Adresses	Jours et heures d'accès au dossier et au registre d'enquête
AIX-EN-PROVENCE	3 Rue Loubet 13100 AIX-EN-PROVENCE	Du lundi au vendredi De 09h00 à 12h00 Dossier papier Registre papier	PEYNIER	Mairie Place du Château 13790 PEYNIER	Du lundi au vendredi De 9h00 à 12h00 De 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier
BEAURECUEIL	Mairie 125 Avenue Louis Sylvestre 13100 BEAURECUEIL	Lundi et mercredi De 09h00 à 12h00 Mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier	PEYROLLES-EN-PROVENCE	Mairie Place de l'Hôtel de Ville Château du Roy René 13860 PEYROLLES-EN-PROVENCE	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier -Registre papier
BOUC BEL AIR	Service urbanisme Pôle Municipal de Sauvecanne Impasse des Oliviers 13320 BOUC BEL AIR	Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h30 Dossier papier - Registre papier	PUYLOUBIER	Mairie Service urbanisme Square casanova 13114 PUYLOUBIER	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
CABRIES	Centre Technique Municipal 3256 Route de Violési 13480 CABRIES	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h30 Dossier papier - Registre papier	LA ROQUE D'ANTHERON	Service Urbanisme 200 Chemin de Longues Léés 13640 LA ROQUE D'ANTHERON	Du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 de 14h00 à 16h00 Vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	Mairie Le Château 13790 CHATEAUNEUF-LE-ROUGE	Du lundi au mercredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier	ROGNES	Mairie 1 Avenue d'Aix-en-Provence 13480 ROGNES	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier
COUDOUX	Mairie Place Jean Lapierre 13111 COUDOUX	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier	ROUSSET	Service Urbanisme 185 Avenue des Banettes 13790 ROUSSET	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
EGUILLES	Mairie Place Gabriel Payeur 13510 EGUILLES	Lundi, mercredi, jeudi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier	SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	Mairie Chemin départemental 17 13100 SAINT-ANTONIN-SUR-BAYON	Mardi et vendredi de 09h00 à 12h00 Jeudi De 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
FUVEAU	Mairie 26 Boulevard Loubet 13710 FUVEAU	Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 16h30 Mercredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier -Registre papier	SAINT-CANNAT	Mairie Place de la République 13760 SAINT-CANNAT	Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Mercredi De 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
GREASQUE	Pôle technique Zone d'activités des Pradeaux 13850 GREASQUE	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Le vendredi de 14h00 à 17h00 Dossier papier - registre papier	SAINT-ESTEVE-JANSON	Mairie 86 Boulevard des écoles 13610 SAINT-ESTEVE-JANSON	Lundi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Mardi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
JOUQUES	Mairie 39 Bd de la République 13490 JOUQUES	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Le mercredi et le vendredi De 14h00 à 16h30 Dossier papier Registre papier	SAINT-MARC-JAUMEGARDE	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 13100 SAINT-MARC-JAUMEGARDE	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
LE PUY-SAINTE-REPARADE	Mairie 2 avenue des Anciens Combattants 13610 Le PUY-SAINTE-REPARADE	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Le mercredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier	SIMIANE-COLLONGUE	Mairie Place de Sévigné 13109 SIMIANE-COLLONGUE	Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier
LES PENNES-MIRABEAU	Service urbanisme 22 Rue Saint-Dominique 13170 LES PENNES-MIRABEAU	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier	LE THOLONET	Mairie Route Cézanne 13100 LE THOLONET	Lundi, mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00 Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier
MEYRARGUES	Mairie Avenue d'Albertas 13650 MEYRARGUES	Lundi, mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 Mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier	VAUVENARGUES	Mairie 12 Boulevard Moralistes 13126 VAUVENARGUES	Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Dossier papier -Registre papier
MEYREUIL	Hôtel de Ville 10 Allées des Platanes 13510 MEYREUIL	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Dossier papier - Registre papier	VENELLES	Bureau de l'Urbanisme Hôtel de Ville Place Marius Trucy Rue des Ecoles 13770 VENELLES	Du lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 16h30 Dossier papier - Registre papier
MIMET	Service Urbanisme Place de la Mairie 13105 MIMET	Lundi et mardi de 9h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00 Mercredi de 09h00 à 12h00 Dossier papier - Registre papier	VENTABREN	Mairie 17 Grand Rue 13122 Ventabren	Du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 de 14h00 à 16h30 Dossier papier - Registre papier
Les informations sur le projet peuvent être demandées auprès des services métropolitains : <i>Direction Générale Déléguée Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale (ADHICT) - Pôle Cohérence Territoriale - Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX – Le Quartz - Route de Galice – 13 090 AIX-EN-PROVENCE.</i>			VITROLLES	Bâtiment l'Azuréen Arcade des Cîteaux 1er étage 13127 VITROLLES	Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 16h30 Dossier papier Registre papier

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence est l’autorité compétente pour statuer par délibération sur l’approbation de la modification n°1 PLUi du Pays d’Aix.

Il pourra, au vu des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, décider s’il y a lieu d’apporter des modifications au projet en vue de son approbation.

Le rapport et les conclusions de la commission d’enquête seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport et des conclusions par la commission d’enquête :

- À la Métropole Aix-Marseille-Provence située à la Direction Urbanisme - Service Urbanisme Secteur Nord - Division Urbanisme ADS AIX – Le Quartz - Route de Galice – 13090 AIX-EN-PROVENCE,
- À la Préfecture des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse,
- Dans les communes concernées par le projet de modification n°1 du PLUi du Pays d’Aix,
- Sur le site <https://www.registre-numerique.fr/ep-modification1-plui-paysdaix>